

**CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE, BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**

RÉGION ACADÉMIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE

Entre les soussignés :

La Région académique d'Île-de-France, représentée par Monsieur Christophe KERRERO, Recteur de la région académique d'Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,

Et

La Banque de France, Institution régie par les articles L.141-1 et suivants du Code monétaire et financier, Opérateur national de la stratégie d'éducation économique, budgétaire et financière, représentée par Monsieur Jean-Pascal PREVET, Directeur Régional d'Île-de-France,

Considérant :

- Le code de l'éducation, notamment les articles L.124-1 et suivants,
- La stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI) mise en place, depuis 2016, par la France et reposant sur les principes élaborés par l'OCDE et adoptés par le G20 ainsi que de la désignation de la Banque de France en qualité d'opérateur national responsable de la mise en œuvre de cette stratégie,
- L'accord cadre du 11 octobre 2017 signé par le Ministère de l'Éducation nationale, la Banque de France et l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP)¹, qui vise à promouvoir l'éducation économique, budgétaire et financière des professeurs et des élèves au travers de ressources et d'actions pédagogiques,
- Les conventions de partenariat pour promouvoir l'éducation économique, budgétaire et financière signées en 2017 entre chacune des académies de Créteil, de Paris et de Versailles et la Banque de France,

Les parties signataires conviennent ce qui suit :

Article 1. OBJET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT

La présente convention porte sur le renouvellement des accords de partenariat signés en 2017 portant sur les modalités d'application dans la Région académique d'Île-de-France de l'accord cadre du 11 octobre 2017 conclu par le Ministère de l'Éducation nationale, la Banque de France et l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP), qui vise à promouvoir

¹ L'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP) est une association créée en 2006 pour favoriser l'éducation financière du public et agréée depuis 2011 par le ministère de l'Éducation nationale ; un axe majeur de son action depuis l'origine est la production de contenus en direction des publics enseignants et scolaires, mis à disposition sur son site internet www.lafinancepourtous.com

l'éducation économique, budgétaire et financière des professeurs et des élèves au travers de ressources et d'actions pédagogiques.

Elle constitue un cadre régional de référence pour la mise en cohérence des actions réalisées en matière d'éducation économique, budgétaire et financière entre les académies d'Île-de-France et la Banque de France. Les programmes d'actions et leurs modalités sont quant à eux définis dans les annexes pour chacune des trois académies franciliennes.

Les enseignants ont accès à des ressources disponibles sur EDUSCOL, ainsi que sur le portail public de l'éducation économique et financière : www.mesquestionsdargent.fr.

Ces ressources sont également accessibles sur le site www.lafinancepourtous.com.

L'accord-cadre prévoit que l'Éducation Nationale et les directions régionales de la Banque de France assurent conjointement la promotion de ces ressources pédagogiques auprès des enseignants, notamment dans le cadre des Plans Académiques de Formation (PAF).

Il prévoit également que la Banque de France pourra proposer aux rectorats d'autres formes de coopération notamment sous forme d'interventions, de conférences et d'ateliers sur des sujets économiques et financiers ainsi que, au titre de sa responsabilité sociétale, l'accueil d'élèves de collèges situés en Réseaux d'Education Prioritaire (REP).

Article 2. AXES DE COLLABORATION

2.1 . Formation des enseignants de l'Éducation nationale

2.1.1. Actions en qualité d'opérateur national de la stratégie d'éducation économique, budgétaire et financière

Les académies franciliennes et la direction régionale de la Banque de France développent, en priorité, des actions de formation et de sensibilisation pour les enseignants afin de les inciter à utiliser les ressources développées avec l'Éducation Nationale en matière d'éducation économique, budgétaire et financière, adossées aux programmes scolaires, renforçant ainsi la diffusion d'une culture économique, budgétaire et financière auprès des élèves.

Ces actions sont réalisées prioritairement dans le cadre des Plans Académiques de Formation ou, en accord avec la région académique IDF, sous d'autres formes complémentaires (actions de sensibilisation dans les réunions de chefs d'établissements, réunions d'enseignants dans les établissements, etc.).

Une liste indicative des thèmes sur lesquels les directions régionales de la Banque de France peuvent animer des sessions de formation, des séminaires ou des conférences est annexée à la présente convention (annexe n°1).

2.1.2. Autres actions

En sa qualité d'Institution de la République, la Banque de France pourra proposer à l'attention des enseignants :

- la tenue de séminaires organisés dans les locaux de la Banque de France,
- la présentation auprès des professeurs des lycées et collèges d'exposés synthétiques sur des thèmes d'actualité liés à la politique monétaire ou à d'autres sujets de la compétence d'une Banque centrale,
- des stages d'immersion en entreprise,
- la présentation auprès des professeurs des ressources mises à disposition sur le site www.abc-economie.banque-france.fr relatif aux sujets économiques et sur le site www.mesquestionsdentrepreneur.fr centré sur les thématiques touchant les entreprises,

- la Banque de France peut promouvoir auprès des professeurs la *Cité de l'Économie* (Citéco) ainsi que les actions que cette structure propose aux enseignants et à leurs classes.

2.2. Les actions pour les élèves

Les académies et la direction régionale de la Banque de France pourront développer, en complément, des actions communes pour les élèves, pouvant associer d'autres partenaires de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière selon les besoins et leur disponibilité.

2.2.1. En qualité d'opérateur national de la stratégie d'éducation financière, la Banque de France pourra proposer :

- la tenue d'ateliers pédagogiques sur des thématiques économiques monétaires et financières,
- l'accueil d'élèves lors d'événements co-organisés avec l'Éducation nationale, notamment durant la semaine de l'éducation budgétaire et financière (ou semaine de l'argent) ou autres initiatives conjointes.

2.2.2. En qualité d'Institution de la République, la Banque de France pourra proposer :

- le témoignage de professionnels de la Banque de France sur les métiers du secteur bancaire et les formations qui y conduisent en direction des collégiens en classe de troisième et des lycéens en classe de première et de terminale,
- la diffusion de supports d'information sur les métiers et les modalités de recrutement de la Banque de France,
- L'accueil d'élèves qui, dans le cadre de leur cursus scolaire doivent effectuer une période en entreprise, en fonction des possibilités offertes sur les sites. La priorité sera donnée à des collégiens de 4ème et/ou 3ème des Réseaux d'Education Prioritaires (REP),
- Des interventions devant les chefs d'établissements et enseignants, à la demande de la Région académique, lors de ses actions d'information.

La Banque de France pourrait participer à différentes actions dans le cadre de la mise en place des cités éducatives en Île-de-France.

2.3. Communication

L'éducation économique, budgétaire et financière pourra être valorisée par des actions concertées auprès des médias et par l'utilisation des moyens de communication propres aux partenaires.

Toute communication d'une partie auprès des médias devra être validée par la Direction de la Communication de l'autre partie.

Les cosignataires se tiendront informés des projets d'opérations pouvant entrer dans le champ de cette convention ou de tout dispositif nouveau pouvant faire l'objet d'avenants.

ARTICLE 3. MISE EN ŒUVRE DU PARTENARIAT

3.1. Pilotage du partenariat

La présente convention constitue le cadre de référence dans lequel s'inscriront les actions menées en partenariat par la Banque de France et la Région académique d'Île-de-France.

Le recteur et le directeur régional définissent ensemble le plan d'actions annuel, ses modalités et notamment son insertion dans le plan académique de formation. Ils désignent les

personnes chargées de sa mise en œuvre (annexe n° 3) et en particulier, les personnes en charge :

- 1) Du pilotage général de la collaboration entre l'académie et la direction régionale en matière d'éducation économique d'une part, budgétaire et financière d'autre part ;
- 2) Du pilotage spécifique de chaque type d'actions et de leur promotion auprès des enseignants en vue qu'ils s'inscrivent aux sessions proposées ;
- 3) De l'animation des sessions de formation ou des conférences.

Les personnes en charge du pilotage général font un point régulier sur la mise en œuvre de la convention et établissent chaque année, avant le 31 décembre, un bilan selon le modèle figurant en annexe n° 4. Ce bilan est transmis au recteur et au directeur régional.

3.2. Confidentialité et sécurité

Les informations recueillies à l'occasion de la mise en œuvre de la présente convention peuvent avoir un caractère confidentiel. Les stagiaires et enseignants sont tenus au secret professionnel concernant toute information qu'ils seraient amenés à connaître à l'occasion de leur présence dans une entreprise du secteur. Les rectorats de la région académique d'Île-de-France informent leurs personnels, les élèves et étudiants de cette obligation de confidentialité. Celle-ci vaut également pour toutes les informations recueillies au sein de l'Éducation nationale.

ARTICLE 4. DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue jusqu'à l'échéance de l'accord cadre national soit jusqu'au 11 octobre 2022. Elle pourra être résiliée par la région académique d'Île-de-France ou par la Banque de France sous réserve d'un préavis de six mois.

Les modifications et compléments à la présente convention doivent faire objet d'avenants signés par les parties. Les avenants feront partie intégrante de la présente convention.

ARTICLE 5. REGLEMENT DES DIFFERENDS

Les parties s'efforcent de résoudre à l'amiable par consultations et négociations les contestations qui pourraient surgir de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention.

Fait en deux exemplaires originaux à Paris, le

Le Recteur de la région académique d'Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France


Christophe KERRERO

Le Directeur Régional d'Île-de-France de la Banque de France


Jean-Pascal PREVET

ANNEXE n° 1

Liste indicative des sessions de formation, séminaires et conférences pouvant être animées par la Banque de France
(Sous réserve de la disponibilité d'un intervenant de la Banque de France)

INTITULE	DESCRIPTIF	DUREE INDICATIVE	CYCLE – DISCIPLINE
SESSIONS DE FORMATION POUR LES ENSEIGNANTS			
Mathématiques et éducation budgétaire et financière (co-animation formateur E.N. / formateur BDF)	Présentation des missions de la Banque de France et de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (30 mn) Présentation générale de la procédure de traitement du surendettement et du dispositif d'inclusion bancaire (30 mn) Sensibilisation aux principaux concepts et points d'attention en matière de crédit, services de paiement, épargne, assurance (1h) Présentation du portail public de l'éducation économique, budgétaire et financière et du jeu « mes questions d'argent » (1h) Présentation des ressources d'éducation budgétaire et financière disponibles sur EDUSCOL (3h)	1 journée	Interdisciplinarité Cycle 2, 3 ou Mathématiques Cycle 4
Économie régionale, bilan et perspectives par la Banque de France	Présentation des missions de la Banque de France et de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (30 mn) Présentation de l'enquête réalisée annuellement par la Banque de France sur l'économie régionale, bilan de l'année écoulée et perspectives pour l'année en cours (1h30) Présentation des missions de la Banque de France en matière de suivi de la conjoncture et des principales publications et statistiques (30 mn) Présentation des ressources pédagogiques mises à disposition par la Banque de France en matière d'économie et présentation de CITECO (30 mn)	3 heures	Sciences économiques et sociales / économie et gestion
Sensibilisation à la monnaie : vie et utilisation d'un billet de banque et utilisation attentive	Présentation des missions de la Banque de France et de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (30 mn) Les missions de la Banque de France en matière fiduciaire et plus généralement de moyens de paiement (30mn)	3 heures	Interdisciplinarité

des autres moyens de paiement	La création monétaire / fabrication des billets / authentification d'un billet / les autres moyens de paiement (1h30) Présentation du portail public de l'éducation économique, budgétaire et financière et du jeu « mes questions d'argent » (30mn)		
Analyse financière et découverte de la cotation Banque de France	Présentation des missions de la Banque de France et de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (30 mn) Fondamentaux de l'analyse financière et cotation Banque de France (1h15) Présentation des ressources mises à disposition par la Banque de France et du jeu #aventure entrepreneur (1h15) : prendre en main le jeu pour pouvoir l'utiliser en classe	3 heures	Sciences économiques et sociales, économie et gestion, Enseignants de lycées professionnels
CONFERENCES POUR LES ENSEIGNANTS			
La situation économique française et internationale		2 heures	Sciences économiques et sociales / économie et gestion
La politique monétaire de la BCE		2 heures	Sciences économiques et sociales / économie et gestion
La supervision des banques et des assurances		2 heures	Sciences économiques et sociales / économie et gestion
ATELIERS POUR LES ELEVES			
Rôles et missions d'une banque centrale	Présentation mêlant diaporama, quiz et vidéos	1h30	Élèves de 1 ^{ère} ou terminale étudiant l'économie, élèves de classe préparatoire ou BTS
La politique monétaire	Présentation mêlant diaporama, quiz et vidéos	1h30	Élèves de 1 ^{ère} ou terminale étudiant l'économie, élèves de classe préparatoire ou BTS

Éducation budgétaire et financière : préparer les citoyens de demain	Sensibilisation à la gestion de son budget et aux produits financiers : qu'est-ce qu'un compte bancaire, comment bien utiliser ses moyens de paiement, comment fonctionne un crédit, pourquoi et comment épargner, à quoi sert une assurance, et à quoi être attentif ? Comment éviter les arnaques ? Utilisation de diaporamas, de quiz et de vidéo / partie du jeu « mes questions d'argent »	2 heures	Élèves à partir de la classe de 4 ^{ème}
Semaine de l'éducation budgétaire et financière (dans le cadre de la Global money week)	Co-animation avec l'enseignant d'un atelier adapté à l'âge des élèves. L'atelier est réalisé dans l'école ou dans les locaux de la Banque de France (selon possibilités). Il consiste en une sensibilisation à la gestion de son budget et, en fonction de l'âge, à des notions et des points d'attention sur les moyens de paiement, l'épargne, le crédit, l'assurance, ainsi qu'une partie du jeu « mes questions d'argent »	1h30 à 3h00	Élèves à partir du CM1 jusqu'en terminale
Comprendre l'analyse financière et le fonctionnement d'une entreprise	Co-animation avec l'enseignant Sur la base du jeu pédagogique créé par la Banque de France pour comprendre l'analyse financière : #aventure entrepreneur.		Élèves 1 ^{ère} ou terminale STMG ou autres classes dont le programme porte sur la gestion ou préparant à des métiers d'indépendants

ANNEXE n° 2

PROGRAMME D'ACTIONS IEFP A DESTINATION DE LA REGION ACADEMIQUE ILE DE FRANCE

1 - ACTIONS DANS LES LYCEES EN DIRECTION DES ELEVES ET ETUDIANTS

a) CONFERENCES

Conférences de 2 heures, destinées principalement à un public d'étudiants (BTS et CPGE), qui peuvent être adaptées à un public de lycéens.

Une offre construite sur mesure à la demande des enseignants.

b) ATELIERS BUDGETAIRES

Comment faire son budget « jeunes » ?

Pour les classes de seconde, première, terminale, et BTS

En fonction du niveau de la classe et des objectifs pédagogiques de l'enseignant, la séance de 1 heure à 3 heures.

Elle permet d'aborder les différents postes budgétaires mais aussi de susciter une réflexion des jeunes sur leurs choix de consommation et sur leurs comportements par rapport à l'environnement.

En fonction du niveau des élèves/étudiants, des concepts économiques sont abordés.

La banque et les moyens de paiement : classes de seconde, première, terminale, et BTS

Une mise au point sur le rôle des banques et un tour d'horizon des différents moyens de paiement.

D'autres thématiques pourraient être abordées, comme « le prêt étudiant », par exemple.

c) PASSEPORT EDUCFI

Si l'expérimentation du Passeport Educfi pour les classes de quatrième est généralisée dans les académies franciliennes, l'IEFP pourra animer certaines séances aux côtés des enseignants.

d) ENCADREMENT PAR DES BENEVOLES DU PROJET DE SPECIALITE POUR LES ELEVES DE TERMINALE STMG GF

Des bénévoles aident les élèves de Terminale STMG option GF à réaliser leur projet de spécialité (action assujettie au nombre de bénévoles disponibles). Cette action est susceptible d'évoluer pour s'adapter à la réforme des épreuves du bac

e) MODULE BANQUE

Mise à disposition des étudiants de BTS Banque de deux présentations :

- La banque dans l'économie
- La banque et tes économies

Les étudiants doivent s'approprier ces présentations et les présenter à leur tour devant une classe de première technologique STMG. Ce dispositif pourrait être étendu à d'autres classes, par exemple des classes de baccalauréat professionnel.

Expérimentation déjà testée depuis 3 ans dans l'académie de Créteil, a été étendue à l'académie de Paris, à partir de la rentrée 2019. L'originalité de cette action est quadruple :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Pour les étudiants de BTS Banque <p>Améliorer la communication orale,
Communiquer en s'adaptant à son public
Maîtriser des notions économiques et les expliquer simplement
Toutes ces compétences doivent être acquises pour le BTS Banque</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour les élèves de première <p>Appréhender une situation de communication différente,
Motiver les élèves
Susciter l'intérêt et l'attention
Découvrir ou approfondir des notions économiques du programme d'économie</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour les enseignants de BTS <p>Faire connaître leur section en interne mais aussi en externe</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour les enseignants de première <p>Aborder un point du programme différemment
Participer à l'orientation de leurs élèves</p> |
|---|

f) CONCOURS D'ECONOMIE POUR LES TERMINALES STMG

Un concours s'adressant aux élèves de Terminale STMG, qui consiste en l'analyse d'un dossier documentaire et en la réalisation d'une réflexion structurée, en réponse à une problématique. Cette réflexion structurée donnera lieu à une présentation orale qui sera suivie d'un échange avec le jury.

2 - CONFERENCES GENERALISTES A PARIS, EN DEHORS DES ETABLISSEMENTS

a) PRECO de PARIS

L'IEFP, organise tous les ans, une conférence généraliste sur un thème précis.

Cette conférence s'adresse à un large public : les enseignants, les élèves, les étudiants, etc.

Elle permet de faire le point sur une question, d'en affiner les contours et d'en faire émerger les enjeux.

b) OCDE

En étroite collaboration avec l'OCDE, l'IEFP permet à des étudiants d'assister à des conférences animées par des experts sur un point très précis : lutte contre le blanchiment par exemple.

c) AUTRES PARTENAIRES POSSIBLES

Caisse des Dépôts et Consignations, AMF, Café économique de Bercy, etc.

3 - FORMATIONS ET INFORMATIONS DES ENSEIGNANTS

a) ATELIERS EDUCATION BUDGETAIRE/FINANCIERE ET MATH

En prenant appui sur un exercice de Math mis en ligne sur Eduscol ou sur le site de La finance pour tous, aider les enseignants de Mathématiques à se familiariser avec des concepts d'éducation budgétaire et financière.

b) PRESENTATION DES RESSOURCES DU SITE AUX ENSEIGNANTS (à la demande)

Une présentation de la variété des ressources (vidéos, infographies, articles etc) pour aider les enseignants ou futurs enseignants à mieux connaître le site pour mieux l'exploiter.

ANNEXE n° 3

Coordonnées des personnes en charge de la mise en œuvre de la convention

Personnes en charge du pilotage général de la collaboration entre la région académique et la direction régionale en matière d'éducation économique, budgétaire et financière

- Pour la Région Académique d'Ile-de-France :

La déléguée de la région académique aux formations professionnelles initiales et continues :

Mme KAMENKA Alice

Téléphone : 01 40 46 60 75

Adresse mail : Alice.Kamenka@region-academique-idf.fr

Adresse postale : Rectorat de l'académie de Paris, Site Sorbonne - 7 rue des écoles, 75005 Paris

- Pour la Banque de France :

Le Directeur départemental en charge du programme EDUCFI :

M. JUILLET Bruno

Téléphone : 01 44 61 15 01

Adresse mail : bruno.juillet@banque-france.fr / educfi-idf@banque-france.fr

Adresse postale : Banque de France - 3bis place de la Bastille - CS 41834 75183 Paris Cedex 04

Personnes en charge du pilotage spécifique de chaque type d'actions et de leur promotion auprès des enseignants en vue qu'ils s'inscrivent aux sessions proposées

- Pour l'académie de Créteil

Mme MARON Catherine, Chargée de mission relation Ecole-Entreprise

Adresse mail : catherine.maron@ac-creteil.fr

Adresse postale : Rectorat de l'académie de Créteil – DAFPIC - 5 rue Georges Enesco - 94000 Créteil

- Pour l'académie de Paris

Mme BACQUES Claire, Chargée de mission Ecole-Entreprise

Adresse mail : claire.bacques@ac-paris.fr

Adresse postale : Rectorat de l'académie de Paris, Site Visalto - DAFPIC- 12 boulevard d'Indochine - 75019 Paris

- **Pour l'académie de Versailles**

Mme COUTELLE Sophie, Chargée de mission Ecole-Entreprise

Adresse mail : sophie.coutelle@ac-versailles.fr

Adresse postale : Rectorat de l'académie de Versailles – DAFPIC - 3 Boulevard Lesseps - 78000 Versailles

- **Pour la Banque de France :**

Le Directeur départemental en charge du programme EDUCFI :

M. JUILLET Bruno

Téléphone : 01 44 61 15 01

Adresse mail : bruno.juillet@banque-france.fr / educfi-idf@banque-france.fr

Adresse postale : Banque de France - 3bis place de la Bastille - CS 41834 75183 Paris Cedex 04

Personnes en charge de l'animation des sessions de formation ou des conférences

- **Pour l'académie de Créteil**

Mme MARON Catherine, Chargée de mission relation Ecole-Entreprise

Adresse mail : catherine.maron@ac-creteil.fr

Adresse postale : Rectorat de l'académie de Créteil – DAFPIC - 5 rue Georges Enesco - 94000 Créteil

- **Pour l'académie de Paris**

Mme BACQUES Claire, Chargée de mission Ecole-Entreprise

Adresse mail : claire.bacques@ac-paris.fr

Adresse postale : Rectorat de l'académie de Paris, Site Visalto - DAFPIC- 12 boulevard d'Indochine - 75019 Paris

- **Pour l'académie de Versailles**

Mme COUTELLE Sophie, Chargée de mission Ecole-Entreprise

Adresse mail : sophie.coutelle@ac-versailles.fr

Adresse postale : Rectorat de l'académie de Versailles – DAFPIC - 3 Boulevard Lesseps - 78000 Versailles

- **Pour la Banque de France :**

M. JUILLET Bruno

Téléphone : 01 44 61 15 01

Adresse mail : bruno.juillet@banque-france.fr / educfi-idf@banque-france.fr

Adresse postale : Banque de France - 3bis place de la Bastille - CS 41834 75183 Paris Cedex 04

Tout changement d'interlocuteur devra faire l'objet d'une actualisation de la présente annexe.

Annexe n° 4

Modèle de bilan annuel

Actions de formation des enseignants

Sessions de formation / conférences	Objet	Action inscrite au PAF (oui/non)	Nombre de sessions effectivement tenues	Nombre d'enseignants ayant assisté aux formations	Cycle et/ou enseignements assurés par les enseignants	Commentaires

Autres actions auprès des enseignants

Intitulé	Objet	Nombre d'actions	Nombre d'enseignants ayant assisté aux formations	Cycle et/ou enseignements assurés par les enseignants	Commentaires

Actions auprès des élèves

Intitulé	Objet	Nombre d'actions	Nombre d'élèves ayant participé	Classes (ex : 6 ^{ème}) / spécialités	Commentaires

Observations générales :